Combattre l’isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 28/06/2017

Saisine liée : COMBATTRE L’ISOLEMENT SOCIAL POUR PLUS DE COHÉSION ET DE FRATERNITÉ

Revoir la séance plénière du 28 juin 2017

Projet d'avis rapporté par Jean-François Serres, au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Mme Aminata Koné.

Chapitres :

Communications du Président Bernasconi.

Présentation de l'avis

Déclarations des groupes

Vote

L’isolement social concerne plus de **5,5 millions de personnes, soit plus d’une sur dix en France**. Il constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale. Ses causes immédiates font interagir de nombreux facteurs (vieillissement, précarité, éloignement…), mais il est, au-delà, la marque de changements plus profonds. Comprendre les mécanismes de l’isolement, c’est donc, pour le CESE, s’interroger sur les grandes évolutions dans lesquelles il s’inscrit, intervenues dans le travail, l’économie, la famille, l’habitat, les appartenances, l’engagement...

Lutter contre l’isolement social implique une action transversale : elle impose de faire appel à un nombre important d’intervenant.e.s, de susciter des dynamiques collectives et des complémentarités entre les professionnel.le.s, l’entourage, les volontaires. Autant de modalités nouvelles d’organisation et de gouvernance qui, dès lors qu’elles sont intégrées par les acteur.trice.s impliqué.e.s, peuvent constituer des leviers sans équivalent pour retisser les liens.

La pauvreté relationnelle est à la racine du sentiment douloureux de ne pas ou plus compter ni peser dans le cours des choses. La mobilisation contre l’isolement social est une urgence pour la cohésion de notre pays et une politique assumée de fraternité Républicaine.

© - copyright CESE - Novembre 2026